

Réf: Dossier N° : 83592

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « IVOIRE BTP-PRO »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 8e TRANCHE, CITE SAGECIM, 27 BP 247 ABIDJAN 27

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 17 Mars 2020 reçus par Me YAO Frédéric Assamoi, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 31 Mars 2020, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRE BTP-PRO » .

Objet: tous travaux de construction, de renovation , de batiments, de travaux publics, tous travaux de batiments, genie civil, tous travaux de voiries et reseaux divers, le commerce en general, l'imprimerie, la publiccite, l'import-export, la prestation de divers services. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 8e TRANCHE, CITE SAGECIM, 27 BP 247 ABIDJAN 27

GERANT: Monsieur TANO FREDERIC ASSAMOI.

RCCM: n°CI-ABJ-2020-B-07055 du 05/05/2020 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°05893 du 05/05/2020

Pour Avis

Le CEPICI

